



République et canton de Genève

AVIS

En conformité de l'article 15 de la loi du 13 avril 1984 sur l'administration des communes

le Conseil municipal de la commune de Genthod

est convoqué pour

le mardi 12 mai 2015 à 20h30

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation du procès-verbal du 14 avril 2015
2. Communications du Bureau du Conseil municipal
3. Communications de la Mairie
4. Rapport du vérificateur des comptes
5. Approbation des crédits budgétaires supplémentaires 2014 et les moyens de les couvrir (délibération)
6. Approbation des comptes 2014 (délibération)
7. Acquisition des parcelles N° 573 et 1353 feuille 25 de la commune de Genthod, sises 345, rte de Lausanne (Délibération)
8. Acquisition de la parcelle N° 534 feuille 25 de la commune de Genthod, sise 4, ch. de la Printanière (Délibération)
9. Crédit d'investissement pour l'implantation d'une signalétique sur l'ensemble de la commune (délibération)
10. Bilan des commissions sur la législature 2011-2015
11. Propositions de la Mairie
12. Propositions individuelles et questions
13. Message du Président
14. Message du Maire

Genthod, le 29 avril 2015

Wolfgang Honegger
Président du Conseil municipal